



# Bilan 2008 - 2019

“Prendre toute la mesure des actions du Parc  
et de ses réalisations concrètes.”





PHOTO © DIVERTICIMES\_ARPEUTEUR

**Une mobilisation de tous, un travail étroit avec tous les acteurs, associant élus, socioprofessionnels, associations et habitants.**



PHOTO © J.B. STROBEL



## Éditorial

Un Parc naturel régional bénéficie du label de classement pour une durée limitée à 15 ans. Le Parc naturel régional de Chartreuse, classé jusqu'en 2022, a lancé son processus de révision de sa Charte.

Ce processus, long et exigeant du fait du label national, permettra de renouveler des orientations de développement et de préservation du territoire et de son patrimoine autour d'une ambition commune et partagée pour les 15 prochaines années.

Lors de la procédure de révision, le Parc doit apporter la preuve que les engagements pris ont été tenus. C'est la seule structure qui porte autant d'exigences.

L'écriture d'une Charte se fait à un moment et dans un contexte particulier. Des évolutions du territoire ou encore des changements de politiques peuvent rendre certains engagements moins prioritaires ou au contraire renforcer certains enjeux. Ce fut le cas par exemple sur l'énergie et la mobilité où le Parc a mis en place récemment des actions structurantes.

Ce document présente un point détaillé, même s'il n'est pas exhaustif, des programmes et actions mis en place au cours de ces dernières années. Sa lecture vous permettra de prendre toute la mesure des actions du Parc, de l'étendue du travail qui a pu être réalisé et de ses réalisations concrètes.

Cela n'a pu se faire que par une mobilisation de tous, un travail étroit avec tous les acteurs, associant élus, socioprofessionnels, associations et habitants. Beaucoup de personnes sont concernées par ce bilan car elles ont porté une part de ces réalisations. Qu'elles en soient ici remerciées.

Je vous souhaite une bonne lecture, en espérant qu'elle permettra à chacun de mieux s'approprier « le Parc » et si possible, chacun à son niveau, de s'y impliquer.



**Dominique Escaron**  
Président du Parc naturel régional de Chartreuse

# Le Parc, une structure au service de notre projet



PHOTO © DIVERTICIMES\_AUGIER

Le volume de subventions mobilisées dans le cadre de ces procédures est de l'ordre de 1 à 1,3 million d'euros par an sur le territoire du Parc, soit un total d'environ 15 millions d'euros au cours de la période de la Charte 2008-2019.



## Une ingénierie

La mise en œuvre de la Charte du Parc implique de disposer d'une équipe aux compétences reconnues, et capable de travailler de manière pluridisciplinaire pour apporter une véritable plus-value territoriale.

Pour cela, l'équipe technique du Parc met sa capacité d'ingénierie au service de la construction des projets réalisés soit sous sa propre maîtrise d'ouvrage, soit sous maîtrise d'ouvrage locale (collectivités, associations, privés).

## Un outil d'accompagnement et de coordination des initiatives locales

De plus en plus, la mobilisation des moyens financiers nécessaires à la réalisation de ces actions passe par la mobilisation de procédures multiples, ayant chacune leurs propres règles d'élaboration.

Ces contrats portés par le Parc permettent d'apporter les financements nécessaires à la réalisation de projets dans de nombreux domaines, au bénéfice des collectivités, entreprises ou associations du territoire.

## Des moyens tournés vers l'action

*"L'analyse du budget du Parc montre une structure qui a su maîtriser ses charges, au profit de l'accompagnement du territoire, qui représente 80 % de son budget et 77 % de sa masse salariale, avec une ingénierie au service du territoire, exercée dans le cadre de ses différentes missions.*

*Au cours de la période de mise en œuvre de la Charte, des évolutions notables de cet accompagnement du territoire sont à noter. Historiquement, cet accompagnement se compose principalement de dépenses « en fonctionnement » (réalisation d'études, animation...), servant de support aux acteurs pour porter des projets et des investissements sur le territoire. De 2008 à 2016, cet accompagnement a diminué de 39 %, dans le même temps l'investissement a crû de 66 %."*

*Extrait de l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte 2008-2019, réalisée par le cabinet Inddigo.*



PHOTO © DIVERTI/MES ALGER

PHOTO © JB STROBEL



**Un  
projet  
commun**  
PAGE 7

PHOTO © JB STROBEL



**Des  
patrimoines  
précieux**  
PAGE 11

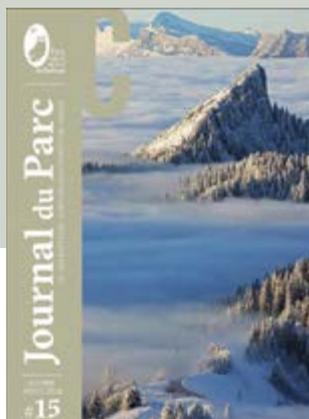
PHOTO © PIRE



**Pour une  
vitalité durable  
du territoire**  
PAGE 15



## PARTAGER AGIR



Entre 2008 et 2018,  
70 000 jeunes ont  
participé à plus  
de 400 projets  
pédagogiques  
proposés par le Parc.



PHOTO © PNRC



# Un projet commun

Le Parc naturel régional de Chartreuse a pour vocation de protéger et de valoriser ses patrimoines naturel, culturel et humain de son territoire. Il porte un projet collectif ambitieux dont la Charte fixe le cadre et le sens. Celle-ci engage le Parc à mettre en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement durable qui implique notamment de partager de l'information et d'agir avec toutes les parties prenantes. En effet, si ces sujets clefs concernent les 150 000 habitants de ses 60 communes, ils touchent aussi directement l'ensemble des acteurs locaux et les usagers du Parc.

## PARTAGER NOS SAVOIRS ET TISSER DES LIENS

La transmission de la connaissance, l'information et la valorisation des actions, des initiatives et des expériences réalisées en Chartreuse sont des priorités pour le Parc. Les objectifs ? Permettre au plus grand nombre de mieux connaître le territoire, de comprendre les enjeux des projets et, bien entendu, de renforcer le sentiment d'appartenance à cette entité singulière, dont l'identité transcende les limites administratives.

### Des usagers mieux informés

Pour faire connaître le territoire et les actions que mène le Parc, la communication est essentielle. Elle se déploie sous des formes variées afin de **partager les connaissances** et de **tisser des liens** avec l'ensemble des publics.

Aujourd'hui, le Parc compte parmi ses outils de communication privilégiés :

- Une identité visuelle fédératrice du territoire
- Un site Internet
- Quatre Relais du Parc et des

bornes interactives 3D implantées en huit points du massif

- Un journal pour les habitants, diffusé toutes boîtes aux lettres deux fois par an
- Des documents de valorisation du patrimoine local, des dépliants-posters sur la faune, la flore de Chartreuse, disponibles dans tous les OTSI du territoire et les villes-portes.

### Cap sur les jeunes générations

Convaincu de l'importance de sa **mission éducative**, le Parc joue activement la carte de la transmission. Entre 2008 et 2018, **70 000 jeunes** ont ainsi participé à plus de 400 projets pédagogiques proposés par le Parc aux élèves (de la maternelle au lycée), mais aussi aux enfants hors du cadre scolaire!

**Ces actions de sensibilisation** coordonnées par le Parc ont impliqué près de 200 acteurs du territoire venus partager aux jeunes générations leur savoir, leur savoir-faire et leur passion.

Le Parc a développé des **outils dédiés au jeune public** comme la mallette pédagogique *Je découvre le PNR de Chartreuse* distribuée dans les écoles, centres de vacances, accueils de loisirs, gîtes *Marque Parc*, ou bien *Le jeu du Hibou*,

un jeu de société créé par une classe de Pommiers-la-Placette. Destiné aux animateurs des temps d'activité périscolaire (TAP), un kit pédagogique intitulé *Chartreuse en poche* a également été édité.

Sept centres de vacances implantés en Chartreuse ont par ailleurs reçu l'**agrément Classe Parc** pour des séjours scolaires. Encadrés par des animateurs du territoire, ces séjours permettent de découvrir et d'appréhender un Parc naturel régional et son territoire et d'aborder une problématique concrète (l'avenir de l'agriculture de montagne, la gestion de la forêt...).



## AGIR ENSEMBLE POUR DYNAMISER NOTRE TERRITOIRE

### Ensemble, on va plus loin !

Concertation, fédération, coopération, participation, gouvernance partagée... Pour le Parc, il ne s'agit pas de concepts ou de vœux pieux, mais bel et bien d'un mode de fonctionnement. Et cette dynamique d'échange entre le Parc et ses parties prenantes (structures, socio-professionnelles, associatives, publiques ou privées) innervent l'ensemble de ses champs d'actions.

Dans le domaine de l'**environnement** et de l'**aménagement du territoire**, citons par exemple la création de la Plateforme environnement (instance de concertation avec les principales associations de protection de la nature intervenant en Chartreuse), ou la mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires autour de grands projets (plan de circulation randonnée, escalade, opération de préservation des zones d'hivernage du tétras-lyre...).

En matière de **transports**, le Parc établit des collaborations solidaires entre les intercommunalités des territoires de montagne et celles des régions urbaines.

Parmi les actions phares : la participation à un programme européen sur la mobilité avec la Métro et la communauté de communes Cœur de Chartreuse ou la mise en place d'un dispositif d'autostop organisé *Rezo Pouce* avec cinq autres partenaires (Pays voironnais, Grésivaudan, Métro, Département de l'Isère, PNR Vercors).

La démarche est similaire pour le **numérique**. La participation active du Parc de Chartreuse au réseau des Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes, notamment à travers la mutualisation des composantes du système *InfoP@rcs*, en est une illustration.

C'est dans ce même esprit que le Parc s'engage aussi en matière de **stratégie énergétique** (le Parc et le Pays voironnais sont lauréats du programme Territoire à énergie positive initié en 2016), ou encore de **continuités écologiques** (participation du Parc aux Contrats verts et bleus de Cœur de Savoie, du bassin du lac du Bourget...). Afin de conduire des expérimentations communes, le Parc développe aussi les **échanges de savoir-faire et d'expériences** avec d'autres territoires, dans le cadre des réseaux de coopération régionaux, nationaux et alpins ainsi

qu'avec d'autres Parcs naturels régionaux. Sources d'inspiration, ces partages dépassent le cadre national puisque de nombreuses délégations étrangères, venues par exemple de Tunisie, du Brésil ou du Japon, ont également été accueillies en Chartreuse !

### Coordonner les initiatives et encourager la dynamique associative

Les actions locales en faveur des patrimoines, de l'environnement et des paysages, mais aussi les actions de développement économique du territoire sont le fait de nombreux partenaires, publics, privés ou associatifs. Le Parc établit une coordination étroite des actions de ces différents partenaires en organisant et mutualisant leurs ressources et moyens d'intervention pour plus d'efficacité.

Il apporte aussi son **soutien à la création ou à la structuration d'associations fédératrices** comme *Chartreuse tourisme*, *l'Association des agriculteurs de Chartreuse*, *les Groupements des sylviculteurs de Chartreuse Isère et Savoie*, *le Comité interprofessionnel des bois de Chartreuse*, *Entrepreneurs en Chartreuse* ou les associations syndicales autorisées (dessertes forestières collectives).

A close-up photograph of a hand holding a paintbrush, actively painting a vibrant, abstract cityscape. The background is a dense composition of bold colors: deep reds, bright blues, and light greens, with thick, expressive brushstrokes. The hand is positioned in the lower center, with the brush tip touching the canvas. The overall style is dynamic and textured, suggesting a focus on color and form over realistic detail.

**Le Parc accompagne  
des associations  
locales dans leurs  
initiatives en faveur  
de la connaissance  
et de la diffusion  
de la richesse des  
patrimoines de  
Chartreuse.  
Il soutient les  
actions initiées par  
*Les Amis du Parc de  
Chartreuse,  
La Passion du Bois,  
Les Artistes de  
Chartreuse...***



PHOTO © JB STROBEL

## PROTÉGER VALORISER

L'objectif du Parc n'est pas de sanctuariser son territoire, mais d'**intégrer pleinement la préservation de l'environnement** et du patrimoine dans la gestion de la vie locale au sens large c'est-à-dire sur le plan économique, mais aussi humain et social.

PHOTO © GUILLAUME LAGET\_PNRNC



# Des patrimoines précieux

## PROTÉGER NOS ESPACES ET NOS ESPÈCES

### Espaces et paysage

Le Parc encourage et soutient les initiatives pour une **urbanisation économe de l'espace**, une gestion durable du foncier. **468 hectares ont ainsi été restitués** à l'espace agricole ou naturel à travers l'accompagnement de 19 PLU. En matière de PLU, le Parc a d'ailleurs conçu un guide à destination des élus locaux, intitulé *Réaliser un Plan local d'urbanisme dans le Parc de Chartreuse*.

Le Parc agit aussi dans le domaine de l'**habitat** afin de promouvoir une architecture contemporaine adaptée aux spécificités locales qui s'intègre harmonieusement dans les villages tout en répondant aux attentes des habitants d'aujourd'hui. Il ambitionne aussi de **favoriser la mixité sociale et générationnelle**. Parmi les actions phares : le programme *Habiter Ici – Vercors Chartreuse* (banque d'expériences locales); le programme pédagogique à destination des scolaires *Mon village au grand air*, ou encore l'appui à la création de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de Barraux.

Pour préserver la richesse de son **patrimoine paysager**, le Parc s'est notamment attelé à un travail approfondi de description des 15 unités paysagères de Chartreuse. Depuis 2017, il s'est aussi engagé dans un plan de

paysage. Élaboré en concertation avec les habitants, les techniciens, les élus, les gestionnaires et les usagers, ce plan vise un état des lieux des paysages actuels, mais surtout un programme d'actions tournées vers les paysages de demain.

Le Parc s'est engagé à améliorer l'accueil du public dans les **grands sites touristiques** comme celui de la forêt de la Grande Chartreuse (à travers le label *Forêt d'Exception®*) mais aussi sur les **sites naturels et paysagers emblématiques** que sont les cols et les gorges de Chartreuse. Victimes de leur succès, certains sites très, voire trop, fréquentés, s'usent et se dégradent. Pour y remédier, le Parc a par exemple accompagné le réaménagement des cols du Coq et du Granier ainsi que des cirques de Saint-Même et de la Plagne.

Il s'est également impliqué dans une démarche active dans le domaine des **déchets** afin de réduire leur production et de dépolluer des espaces dégradés. Le soutien du Parc de Chartreuse pour la journée annuelle de ramassage des déchets et la dépollution du canyon de la Vence à Quaix-en-Chartreuse illustrent cet engagement.

### Trésors naturels et biodiversité

Le Parc naturel régional de Chartreuse a travaillé sans relâche au **maintien de la biodiversité sur le massif**. Il a ainsi coordonné une **opération de réintroduction**



**du bouquetin des Alpes.** 30 bouquetins des Alpes originaires de Vanoise et de Belledonne ont été lâchés sur la Réserve Naturelle entre 2010 et 2011. Ce programme fut l'occasion de rassembler des personnes et des structures d'horizons très variées dans le cadre des captures, des lâchers et de conférences (forestiers, agriculteurs, randonneurs, artisans, accompagnateurs en montagne, Parcs nationaux, vétérinaires, associations de protection de l'environnement...). Aujourd'hui, un réseau de 500 observateurs locaux se mobilise au côté des agents du Parc et de la Réserve pour s'assurer de l'installation viable et pérenne de cette nouvelle population de bouquetin des Alpes en Chartreuse.

**Fort de sa connaissance des espaces du massif, de leurs précieux atouts paysagers et aussi de leurs fragilités, le Parc de Chartreuse est un interlocuteur privilégié des communes en matière d'aménagement, mais aussi de valorisation touristique.**



PHOTO © DIVERTICIMES, ALGER

Parmi les actions phares :

- L'élaboration d'un plan de gestion hydraulique concerté des marais-tourbières de l'Herrétang
- La mise en place d'une politique locale de gestion de l'espace à travers le PSADER (Plan stratégique agricole et de

développement rural - diagnostic agricole), le PPT (Plan pastoral territorial) et les MAET (Mesures agri-environnementales territorialisées) sur les prairies fleuries et alpages

- Les actions de préservation concertée du tétras-lyre dans les alpages (période estivale) et les zones de pratiques sportives hivernales (ski de randonnée, raquettes...).

Pour **agir efficacement en faveur de la biodiversité**, le Parc de Chartreuse coopère activement avec l'ensemble des acteurs de la nature et de l'environnement (Frapna, LPO, Gentiana, ONF, OGFH, ONCFS, IRSTEA, fédérations de chasse...).

Les projets concernent la **connaissance des milieux** (inventaires de zones humides et de pelouses sèches en Isère et Savoie, étude de la Vulnérable, mise en place de l'observatoire de l'eau...) mais aussi la **préservation des espèces menacées**.

Le Parc joue son rôle d'**opérateur principal sur la plupart des sites naturels majeurs** de Chartreuse : gestion de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse et des 3 sites Natura 2000 isérois soit une surface totale de 7 000 hectares.

## VALORISER NOS RESSOURCES

### Un équilibre à trouver

Utiliser les ressources naturelles sans porter préjudice au capital patrimonial qu'elles représentent, voilà le défi que le Parc s'efforce de relever !

L'eau est une ressource essentielle pour le massif et sa gestion concerne la qualité comme la quantité. Le Parc de Chartreuse s'est saisi de cette problématique en élaborant un *Observatoire de*

*L'eau* qui rassemble au sein d'une base de données cartographique, la connaissance disponible sur le Guiers. L'amont du Guiers Mort est en cours de labellisation *Site Rivières sauvages*, une démarche à laquelle ont été sensibilisés les propriétaires forestiers dans les périmètres de captage. Les exploitants des **ressources minérales** sont accompagnés techniquement par le Parc afin de minimiser l'impact environnemental et paysager de leurs activités. Il faut aussi rappeler le rôle joué par le Parc dans l'arrêt définitif du projet de carrière de Combe noire, obtenu en 2011 après dix années de procédure.

Le Parc s'est engagé dans la recherche et la mise à disposition de **ressources énergétiques alternatives** disponibles sur le territoire au premier rang desquelles figure le bois. Le Parc a ainsi participé à la réalisation de deux plateformes bois énergie, implantées au col de Couz et dans la ZI Chartreuse Guiers. Il s'est aussi associé à Chambéry Métropole et au PNR du massif des Bauges pour élaborer un Plan d'approvisionnement territorial (PAT) afin de mieux connaître la ressource en bois énergie et de définir des seuils de mobilisation acceptables.

Engagé dans la **transition énergétique**, le Parc de Chartreuse a été lauréat de l'appel à projets régional TEPOS (Territoire à énergie positive) avec le Pays voironnais, et cette démarche s'est poursuivie au niveau national avec la démarche TEP-CV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte). Ces deux reconnaissances et les soutiens financiers octroyés ont permis au Parc de lancer de nombreuses actions liées à la transition énergétique comme le soutien à la rénovation de bâtiments publics et de l'éclairage public ou l'accompagnement de porteurs de projets de production renouvelable.

## Des patrimoines à promouvoir

C'est une défense active que le Parc s'efforce de mettre en place en faveur des patrimoines culturels. Avec ses partenaires, il se mobilise pour **renforcer l'identité et l'attractivité du massif au sein d'une "offre" Chartreuse** dédiée aux habitants et aux usagers. Sa démarche s'appuie sur deux axes : le renforcement de la **connaissance patrimoniale du territoire**, via l'étude et la démarche d'inventaire (52 communes ont été recensées et 3 000 éléments inventoriés), et la **valorisation touristique**.

La valorisation se décline à travers des actions de préservation, notamment du patrimoine bâti, mais aussi à travers des **actions de sensibilisation et de communication** variées allant de la mise à disposition d'information à des rencontres comme les cafés-patrimoine organisés avec *l'Association des Amis du Parc*. De nouveaux **projets** ont aussi vu le jour comme *l'Année Rousseau*, *la Route des savoir-faire et des sites culturels*, *la Route du végétal*, ou encore les animations autour du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.





PHOTO © GUILLAUME LAGET - PNRC

## ACCOMPAGNER DÉVELOPPER

Désormais reconnu comme un interlocuteur du développement économique durable du massif, le Parc de Chartreuse œuvre pour assurer de l'emploi sur le territoire, éviter les risques de résidentialisation du territoire et de banalisation des paysages.



PHOTO © PNRC



# Pour une vitalité durable du territoire

## ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

### Aider les entreprises et stimuler l'innovation

Le Parc s'implique auprès des entreprises et leur vient en appui de diverses façons en fonction de leur profil et de leurs attentes. Qu'ils soient entrepreneurs ou créateurs d'entreprise, une quarantaine de porteurs de projets sont reçus chaque année par les équipes du Parc.

Un programme d'actions pour l'économie de proximité a été mis en place afin de soutenir les projets de modernisation et de développement des activités.

**166 entreprises ont été aidées soit 1 450 000 euros de subventions versées pour plus de 7 millions d'euros d'investissements.**

Des **groupements professionnels** ont aussi été épaulés par le Parc dans leur démarche de structuration et de réalisation de projets (aide à la création et au développement d'unions commerciales, appui à des projets innovants comme les chèques cadeaux, etc.).

De **nombreux événements** ont été organisés afin de **renforcer l'attractivité du territoire et de montrer le dynamisme économique de la Chartreuse** : *Salon de la création-reprise, Salon de l'éco-construction*, visites d'entreprises

ou encore *Trophées de l'innovation*. Le Parc a aussi contribué à la mise en relation d'une vingtaine d'entreprises de secteur et de taille variés avec les pôles de recherche grenoblois dans le cadre du **soutien à l'innovation**.



PHOTO © PNRC

**L'agriculture et la sylviculture sont essentielles en Chartreuse car elles contribuent à sa vitalité économique et à sa notoriété mais aussi à la préservation de l'environnement et du paysage.**

### Soutenir l'agriculture et la sylviculture

La **filière lait** ou encore la **viticulture** sont deux filières phares du massif. Le soutien à cette agriculture de montagne et de piémont passe par une politique d'installation qui, avec une pression foncière toujours plus forte sur la terre comme sur le bâti, nécessite une implication renforcée des collectivités.

Le Parc a ainsi accompagné la **coopérative laitière des Entremonts** dans la mise en place de son magasin et la réalisation d'une cave d'affinage. Rappelons qu'il s'agit de la dernière coopérative en gestion directe de collecte et de transformation sur le massif. Elle rassemble 23 coopérateurs et traite plus de 4 millions de litres de lait par an.

Il a aussi contribué à la création du premier *Groupement foncier agricole* afin de faciliter l'installation d'agriculteurs par la mobilisation de l'épargne citoyenne, et activement contribué à l'animation de l'Association des agriculteurs de Chartreuse.

Le Parc a également soutenu ses **cinq communes viticoles** (Myans, Saint-Baldoph, Apremont, Chapareillan et Les Marches) dans leur démarche d'harmonisation de la signalétique. Celle-ci permet une meilleure localisation des viticulteurs mais aussi la Maison de la Vigne et du Vin, les gîtes, les producteurs fermiers ainsi que les services communaux.

Le Parc agit aux côtés de ceux qui s'impliquent dans la **valorisation des produits de Chartreuse** et à la **mise en place de circuits courts** pour la commercialisation. Parmi les nombreuses actions dans lesquelles le Parc s'est engagé :

- La création d'une carte interactive des points de vente de produits locaux et fermiers sur le massif et les territoires voisins ;
- L'accompagnement pour la création de points de vente collectifs d'agriculteurs à Biviers et Coublevie, de marchés à la ferme et du marché du col de Porte ;
- La création d'une *Marque Parc* pour la Viande de Chartreuse, les fromages et produits laitiers de Chartreuse (28 bénéficiaires) ;
- La participation et l'organisation d'événements grand public (*Tarine et Abondance en fête, Isère Food Festival, Descente des alpages, Ronde Gourmande, Comice agricole de Chartreuse...*) permettant de communiquer sur les produits de Chartreuse.



Le Parc accompagne les acteurs du secteur agricole car, au-delà de leur rôle économique, leurs activités représentent un facteur déterminant du **maintien de la richesse paysagère** de Chartreuse. Il apporte son **soutien au pastoralisme** avec le Plan pastoral territorial (une trentaine d'investissements soutenus) et encourage la concertation entre les acteurs locaux concernés (éleveurs, chasseurs, acteurs du tourisme et de l'environnement).

Il a mis en place un **projet agro environnemental et climatique** (PAEC) permettant aux agriculteurs de bénéficier d'une aide compensatrice les incitant à adopter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

En Chartreuse, **la forêt** constitue une **ressource** et incarne aussi un **patrimoine emblématique** du massif.

Le Parc joue un rôle clef dans **l'amélioration des conditions de la production forestière** en s'impliquant dans la création et l'intégration de dessertes, la limitation du morcellement foncier. La mise en œuvre d'une **gestion forestière durable** a permis d'accroître et de fiabiliser l'amont de la filière forêt-bois au bénéfice de l'ensemble de cette filière.

Le Parc s'est également engagé dans des sujets préoccupant les sylviculteurs comme l'adaptation au changement climatique ou l'équilibre sylvo-cynégétique. Avec l'appui du Parc, les acteurs et partenaires de Chartreuse ont travaillé à une politique de valorisation de la ressource sylvicole en faveur de l'économie forestière.

Les démarches entreprises par le Parc de Chartreuse pour une **Charte forestière de territoire** et en faveur d'une Appellation d'Origine Contrôlée sur les résineux de Chartreuse ont permis la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la forêt privée et publique et de la filière bois. Rappelons que *l'AOC Bois de Chartreuse* est la **première AOC Bois en France !**

Sous la coordination du Parc, les acteurs et partenaires de Chartreuse se sont engagés à poursuivre une gestion sylvicole basée sur la futaie irrégulière, favorable à la richesse biologique et à la qualité paysagère du territoire.

En 2015, la forêt de la Grande Chartreuse s'est vue décernée le label national Forêt d'Exception®. Cette distinction récompense la beauté de la forêt, mais aussi l'important travail de concertation mené autour de la gestion de ce territoire unique.

Le Bois de Chartreuse est devenu, en 2018, la première Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) sur le bois en France. Cette AOC Bois de Chartreuse représente un gage de qualité pour les professionnels de la construction et pour les particuliers.





Le Parc a également apporté son appui :

- Au *Comité interprofessionnel des Bois de Chartreuse* (400 adhérents représentatifs de la filière bois du territoire, du propriétaire à l'architecte)
- À la construction de bâtiments agricoles et d'activité en bois de Chartreuse (40 bâtiments entre 2008 et 2014) ;
- À des collectivités s'engageant dans la conception de bâtiments en bois de Chartreuse.

En 2015, la forêt de la Grande Chartreuse s'est vue décernée le label national *Forêt d'Exception*<sup>®</sup>. Dans ce cadre, différentes actions ont été menées par le Parc parmi lesquelles :

- La mise en oeuvre du schéma d'accueil au col de Porte (construction d'un habert en bois de Chartreuse)
- La création d'un marteloscope pédagogique à destination de tout public
- La concertation dans le vallon du monastère autour des usages
- La sensibilisation des scolaires et du grand public à la forêt et à l'exploitation forestière : à travers l'animation *Vis ma vie de bûcheron*
- La co-organisation de la *Fête de la forêt de montagne* à Saint-Pierre-de-Chartreuse en 2017 (4 500 visiteurs, 300 scolaires sensibilisés, 100 professionnels participants).

## DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Soucieux de l'ensemble de ses habitants et de ses usagers, le Parc de Chartreuse s'attache à offrir des conditions d'accueil et de vie agréables pour tous.

### Améliorer la qualité de vie des habitants

Assurer le **maintien des services de proximité** pour l'ensemble des populations et **mieux gérer les déplacements** des personnes est une préoccupation majeure pour le Parc dont le territoire connaît une forte croissance démographique. Liée en grande partie à l'arrivée de populations nouvelles, cette évolution confronte les collectivités locales et les associations à des demandes de services croissantes. Pour répondre aux **besoins des familles**, le Parc s'est ainsi impliqué dans des projets structurants pour la petite enfance : création de bâtiments pour accueillir les crèches de Saint-Pierre-de-Chartreuse et de Saint-Joseph-de-Rivière, acquisition d'un véhicule pour le ludobus en vallée de Chartreuse, mise en place d'un espace multi-activités à Saint-Pierre-d'Entremont (école, gymnase...).

En matière artistique et culturelle, le Parc a renforcé son **action culturelle de proximité** en lien avec les associations. Il joue la carte de la création et la diffusion, en accompagnant des artistes en résidence comme la conteuse Nathalie Thomas, et en s'impliquant dans de nombreux événements comme *Le festival du Grand Son* (ex -Rencontres Brel) ou *Le festival Zigomatic*.

Si le Parc de Chartreuse tient à conserver un tourisme de séjour, il ambitionne par ailleurs une **diversification de son offre d'activités touristiques et de découverte tout au long de l'année**.

Le développement de **loisirs de proximité et le soutien aux activités sportives et de pleine nature** sont bien entendu sur la feuille de route du Parc. Dans ce domaine-là aussi, tout est question d'équilibre afin que l'essor de ces pratiques ne nuise au paysage, ni ne fragilise l'environnement.



PHOTO © DIVERTICIMES, APPENTEUR

### Favoriser le déploiement du tourisme durable

Le Parc s'est engagé dans le développement d'un tourisme des quatre saisons, durable et ambitieux.

Pour ce faire, il travaille avec les acteurs locaux sur l'**offre d'hébergement** afin de **renforcer la capacité d'accueil et d'améliorer sa qualité**. Plus de 350 lits ont déjà été créés ou améliorés. Le Parc a aussi soutenu la création d'hébergements innovants (*Gîte grenier, Da'Hutte, Eco Chalet*).

Le Parc assure ainsi la cohérence de la politique touristique du massif autour des **enjeux de diversification touristique et d'adaptation au changement climatique**.

Ce rôle se concrétise à travers des actions multiples comme :

- Le portage des contrats spécifiques (*Contrat Valléen, Loisirs adaptés, Destination Parcs*)
- Le soutien à la création du stade de biathlon 4 saisons,
- L'accompagnement de *Chartreuse Tourisme* dans ses démarches de promotion de la destination Chartreuse,
- La création en Chartreuse du concept de *Station de trail* grâce à un partenariat public/privé.

En matière de **randonnée** par exemple, Le Parc de Chartreuse a construit, avec les départements de l'Isère et de la Savoie, une **signalétique** commune et harmonieuse sur l'ensemble du massif. L'offre de sentiers de randonnée comporte aujourd'hui **1200 km d'itinéraires balisés**.

Le Parc a jusqu'à présent entretenu et géré ces sentiers qui le seront dorénavant sous l'égide des intercommunalités. Le Parc reste néanmoins chargé de l'entretien de la signalétique.

Il s'implique aussi dans diverses actions de **valorisation des sentiers**. Cela se traduit à travers l'édition de guides (*Topoguides de la FFRandonnée, Cartoguides*), la réalisation d'*Idées Rando coup de cœur*, la mise en valeur de boucles de randonnées sur les bornes 3D, la participation au *Salon annuel de la randonnée à Lyon...* Le Parc participe aussi à l'organisation d'événements comme *Les Découvertes* (12 sites, 45 activités de nature mobilisant 50 professionnels et partenaires) ou encore *Les trails du Trophée de Chartreuse* (9500 concurrents).



PHOTOS COUVERTURE : © BRUNO LAVIT © GUILLAUME LAGET\_PNRC

Direction de publication : Parc naturel régional de Chartreuse  
Rédaction : Bénédicte Magne  
Mise en page : Christine Thomas



Parc naturel régional de Chartreuse  
Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse  
Tél. 04 76 88 75 20  
[accueil@parc-chartreuse.net](mailto:accueil@parc-chartreuse.net)  
[www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)